

Conditions d'éligibilité

Cursus universitaire

Avoir été inscrit dans un établissement public ou privé de la région l'année précédant la demande ou domicilié dans la région

- Vous vous engagez à suivre un cursus universitaire menant à la licence Informatique sur Lille 1 (IUT de Lille 1 ou Licence Informatique de Lille 1)

Motivation pour le secteur informatique

- La commission d'attribution des bourses récompensera les projets professionnels des étudiantes, qui se destineront à rejoindre le secteur de l'informatique à l'issue de leur cursus universitaire.

Limite de dépôt de dossier : 17 janvier 2015

Entretien devant un jury pour les candidats admissibles : Mi-Février

Résultats des entretiens : Fin Février

Pour postuler, votre dossier de candidature devra être constitué des pièces suivantes :

1. Fiche de renseignements et déclaration sur l'honneur dûment remplies
2. Lettre de motivation pour l'obtention de cette aide financière précisant votre projet professionnel et/ou projet d'études orienté vers les métiers de l'informatique
3. CV avec Photo
4. Justificatifs scolaires : Copie des bulletins de notes des 2 dernières années de formation et éventuellement de l'année en cours
5. Copie du dernier avis d'imposition du foyer familial en France
6. Tout autre document justifiant d'une situation particulière

Attention :

- Dossier complet à retourner **au plus tard le 17 Janvier 2015**
- Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission
- Les résultats seront transmis par mail

Le dossier complet est à envoyer par voie postale ou par mail à :

Aline.peers@univ- lille1.fr

Ou

Université LILLE 1
Cité scientifique - M3
Secrétariat Pédagogique - Aline PEERS - Réf IF
59655 VILLENEUVE D'ASCQ